

Débat national sur l'avenir de l'école Arrondissement : TOULON

Réunion de collège public

Discussion sur le constat :

Le constat fait localement est en complet décalage avec les statistiques et chiffres donnés sur le nombre d'élèves par classe, le nombre d'élève par professeur figurant sur la brochure diffusée par le Ministère ; ces renseignements sont orientés et constituent une manipulation éhontée de l'opinion publique ; ils ne correspondent pas à ce que vivent les enseignants dans la très grande majorité des collèges et lycées de France.

02 Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Comment l'école peut -elle concilier éducation et instruction ?

1ère réflexion : sur le quatrième point de cette question : impossible à traiter étant donné que pour parler de continuité entre primaire, secondaire et lycée encore faut-il donner à ses représentants la possibilité de réfléchir en commun !

Constat : a été souligné le fait que l'éducation prévaut aujourd'hui sur l'instruction, et ce au détriment des notions à enseigner (cf instructions officielles). Trop de problèmes rencontrés aujourd'hui avec l'éducation ou la non éducation des élèves du secondaire. Il est difficile d'instruire quand la classe présente de lourds "handicaps" tels que problèmes personnels et/ou illettrisme ou absence de notions de base telles que le calcul et la lecture (erreur du système: tout élève du primaire en échec scolaire se retrouve quelques années après en troisième au collège....)

- problème de la diversité des élèves : avec "le collège unique", les différences ont volontairement été niées entraînant à l'entrée au collège des groupes trop hétérogènes, sujets à de lourds problèmes d'éducation. Les enseignants sont confrontés à des élèves qui ont de plus en plus de problèmes personnels et de graves lacunes (écriture, calcul et lecture qui sont normalement acquis au CP).
- problème d'autorité : les enseignants souffrent d'une dévalorisation de leur métier, d'une remise en cause de leur autorité si bien qu'il s'avère difficile d'éduquer dans un système qui lui refuse ce devoir.
- problème d'autorité parentale : on assiste depuis quelques années à une démission des parents auprès notamment des élèves en grande difficulté.
- l'école n'a plus ce rôle d'ascenseur social puisque le niveau ne cesse de chuter et que pour répondre aux exigences du collège unique (redoublement non obligatoire), on "tire le niveau vers le bas" !
- problème sur les exigences en matière d'instruction des "instructions officielles" alors que ces mêmes IO demandent aux enseignants du primaire de ne pas donner de devoirs écrits le soir ! Comment intégrer les parents dans l'éducation nationale si on leur donne l'image, dès le primaire, d'une école à option garderie !

- l'école ne peut pas assumer, du moins avec les moyens dont elle dispose, toutes les missions de la société : éduquer et instruire et protéger....

On se retrouve donc face à l'alternative suivante : ou l'école prend en charge le déficit familial (école à "option éducation" et les moyens qui vont avec - cf propositions qui suivent) ou la société civile joue son rôle assumé jusque dans les années soixante.

Propositions :

- Instauration d'une véritable politique familiale menée en accord et relation directe avec l'établissement : intervention de médiateurs (pour l'instant les COPsy ne sont pas assez présents dans l'établissement) COPsy, éducateurs spécialisés (à différencier des éducateurs d'éducation qui ne sont pas ou peu habilités à faire les médiateurs entre enseignants / parents / tuteurs juridiques). Une telle politique entraîne à fortiori un décloisonnement entre ministères (éducation et famille). Exemple donné : pour combattre l'absentéisme, on n'a jamais vu encore une seule fois s'appliquer le fameux "chantage" sur les allocations familiales or un tel discours, si difficile soit-il à tenir, pourrait être l'ultime moyen pour certaines familles de prendre conscience de leurs devoirs parentaux, c'est à dire de leur obligation à encourager leur enfant à suivre un cursus scolaire digne de ce nom !
- Revalorisation de l'école dans la société : les missions ne peuvent se faire sans les parents !
- Encourager la présence de parents à l'école : encourager activités extérieures et périscolaires (associations ?)
- Alternance études / stages plus importante avec possibilité d'insertion professionnelle dès l'âge de 14 ans.
- Préapprentissage avant d'avoir seize ans.
- Travail sur l'orientation dès la cinquième : retour aux classes de transition, équipe pédagogique prévue à cet effet, présence de parents qui feraient part de leur propre parcours, de leur travail, de leur propre choix de vie sociale ?
- A classe différente, pédagogie différenciée : moduler les classes en conséquence . L'exemple de l'Allemagne a été cité : exemples de "passerelles" qui permettent aux élèves de "naviguer" d'un cursus à l'autre....
- Rendre effectives les sanctions à l'école et valoriser le travail à la maison (cf devoirs supprimés en primaire, une ineptie !).

A propos des moyens :

- Il s'agit moins d'un manque de moyens que d'un problème de gestion : demande d'un audit au sein de cette grande machine qu'est l'éducation nationale.
- L'école est victime d'une fracture sociale et culturelle : les modèles que renvoie la société à nos élèves (valeurs marchandes) ne correspondent pas aux valeurs de l'école (valeurs républicaines). La télévision, dont une bonne part régie par les services publics, corrobore ces images de société de consommation....

A propos de l'École et l'Europe :

- L'anglais comme langue obligatoire et indispensable ne fait pas l'unanimité.
- Une seconde langue obligatoire au lycée.
- L'apprentissage de l'arabe (on dépasse là la question de l'Europe pour gérer davantage le quotidien) devrait être proposé aux élèves de collège avec bien sûr un professeur certifié.

Dernières réflexions sur la formation :

- Les IUFM préparent les enseignants à instruire dans une classe homogène et non pas à éduquer ! Formation à repenser !
- Une demande de davantage de formateurs et d'inspecteurs (pour instaurer un véritable rapport qualité /conseil)

08 Comment motiver et faire travailler autrement les élèves ?

- En réaménageant les rythmes scolaires on créerait de meilleures conditions de travail pour tous les élèves :

- les journées d'un élève de collège sont trop longues car après l'école, il reste à faire le travail à la maison.

- la réorganisation de la journée de classe devrait permettre à l'enfant de faire le maximum de travail à l'école et de ne garder que de la lecture ou des activités artistiques par exemple pour le travail à la maison.

- apprendre aux élèves à apprendre soit au cours de la journée, soit dans le cadre d'un accompagnement après les cours, constitue une autre façon de travailler et d'accompagner tous les élèves, en particulier ceux qui présentent des difficultés. Il semble indispensable que cette démarche soit mise en œuvre avant l'arrivée au collège, dès le début de la scolarité. Développée dans le cadre du collège, cette aide serait une excellente préparation à la somme de travail demandé au lycée. Majoritairement le groupe souhaite que l'accompagnement soit effectué par les enseignants eux-mêmes, ce qui sous-entend une redéfinition du métier d'enseignant dans lequel la part de tutorat et de suivi est pleinement reconnue et rémunérée.

- La motivation passe par une certaine prise en compte des intérêts des élèves qui sont d'ailleurs susceptibles d'évoluer avec le temps. En complément d'un enseignement constituant un tronc commun incontournable, n'est-il pas possible d'envisager des enseignements "optionnels" pouvant être commencés à divers moments de la scolarité, avec un apprentissage accéléré si besoin et sans aucune pénalisation par rapport aux élèves qui l'ont commencé dès la 6ème ? Ces enseignements "de deuxième niveau" pourraient correspondre à un intérêt apparaissant à un moment donné, lié par exemple à l'âge mais aussi à une réelle motivation, consécutive à la découverte d'une vocation professionnelle, par exemple l'approfondissement de l'informatique adaptée à telle activité ou l'apprentissage d'une langue vivante étrangère lié à un enseignement professionnel.

Néanmoins il est impératif de conserver un tronc commun jusqu'en fin de Troisième où l'on apprend les essentiels incontournables. Le collège doit donner une ouverture d'esprit à certains élèves qui feront peu d'études.

- La sanction et/ou la valorisation sont-elles des pratiques susceptibles de faire progresser les élèves ?

Il semble indispensable de revenir à des sanctions qui aient une réelle efficacité. La panoplie existante est certes non négligeable mais inadaptée pour une catégorie d'élèves qui tirent une certaine gloire à collectionner heures de retenues et avertissements, d'autant plus que toute trace disparaît du dossier scolaire en fin d'année. Il faut redonner un certain pouvoir juridique à l'école pour que les chefs d'établissements, de leur propre initiative ou pour répondre à la demande des équipes éducatives, aient les moyens de maintenir la discipline dans leur collège. La pression de la hiérarchie départementale ou académique est inadmissible. Il est temps que l'hypocrisie de la pseudo autonomie accordée aux établissements secondaires cesse. Les adultes ont davantage peur des sanctions que les élèves perturbateurs ; il faut redonner toute son importance au conseil de discipline.

La sanction est inefficace dès lors qu'elle est, d'une part banalisée et d'autre part sans écho dans la famille. La concertation avec les parents est indispensable ; elle ne doit pas être une négociation du barème de la punition mais une explication motivée, argumentée et ferme du choix de la sanction. De même, dans certains cas, la collaboration avec les services judiciaires (juge pour enfants) est incontournable ; il est regrettable de constater que si la Justice utilise l'école pour ses investigations, elle refuse, en retour, de communiquer avec les établissements scolaires et de leur préciser les mesures prises envers certains élèves.

En 4ème, la motivation chute ; les élèves ont compris qu'en en faisant le minimum ils franchissent de toute façon les étapes de la scolarité, sans aucune sanction qui leur fasse comprendre qu'ils font fausse route ; dès lors pourquoi travailler davantage ? Dans ce contexte, l'attitude (imposée par la hiérarchie ?) de certains chefs d'établissements qui limitent les redoublements (gestion des flux) ou orientent préférentiellement les élèves vers une seconde générale (statistiques obligent) ne fait qu'aggraver le malaise et n'encourage pas à l'effort. Le conseil de classe doit donc être souverain dans ses décisions.

Valoriser le travail de l'élève ainsi que son comportement est une pratique trop souvent absente de l'évaluation. Preuve en est : en conseil de classe, les bulletins des "bons" élèves et les bulletins des élèves "à problèmes" n'ont pas le même traitement ; les uns sont rapidement examinés alors que les autres retiennent longuement l'attention des participants. De même, une amélioration des résultats au cours d'un trimestre ou entre deux trimestres, une modification positive du comportement, un effort de régularité dans le travail, méritent mieux comme valorisation que le simple label "encouragements" ou "compliments" apposé dans l'appréciation générale. Tous les élèves méritent d'être encouragés ; c'est aussi les motiver que de reconnaître les efforts et parfois les sacrifices qu'ils font.

- Travailler efficacement pour un élève c'est aussi être en condition pour écouter les consignes, se concentrer sur un travail, contrôler ses pulsions, etc. Quand un élève est concentré en classe, ses performances sont meilleures et le travail réalisé à la maison est nettement facilité. La concentration, cela s'apprend. Ne peut-on pas envisager, à l'image de ce qui se fait dans certaines classes du Primaire, d'instaurer des temps de "relaxation" à certains moments de la journée scolaire (évacuation du stress, apaisement des petits conflits, respiration, recentrage sur soi, etc.) ? Il s'agit bien ici d'envisager un véritable travail sur soi et non pas une récréation supplémentaire.

Parallèlement, la diversification des activités au cours d'une heure d'enseignement est réclamée par les élèves. Pour s'intéresser, les élèves ont besoin d'être intéressés. Ils s'ennuient pendant certains cours pas toujours parce que les contenus sont inintéressants pour eux mais à cause du manque de rythme du cours.

20 Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Les personnes présentes soulignent la mauvaise utilisation des moyens :

- en personnel : les T.Z.R. et les M.A. assurés du réemploi par exemple. Ils regrettent le manque de fermeté ou de pouvoir des services du Rectorat envers les personnes qui refusent les postes ou qui se mettent en congé de maladie. Ne plus employer de personnel précaire et avoir suffisamment de TZR pour assurer les remplacements seraient plus judicieux.

- en moyens financiers : la pléthore de documents papier, livres divers (de "Ce que l'on apprend à l'école" au livre de Luc Ferry), et plaquettes des Rectorats ne sont pas la preuve d'une bonne utilisation des moyens par l'administration supérieure.

Trois priorités pour l'école :

- 1-** L'école Primaire doit assurer la maîtrise de savoirs fondamentaux, de savoir-faire et de savoir-être pour tout élève qui lui est confié, le passage au collège étant conditionné par cette maîtrise.
- 2-** Mettre en adéquation ce qui est appris à l'école et ce qui est demandé dans la vie professionnelle ; positiver l'orientation et la rendre plus précoce.
- 3-** Restaurer l'autorité des enseignants et redonner une valeur éducative aux sanctions.